

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 17 JUILLET 2017

N° 2017/7
53^{ème} réunion de la législature

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 17 juillet 2017, à 20 heures**, à l'ANDENNE ARENA.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. AFFAIRES SOCIALES

1. C.P.A.S. – Modification des conditions d'accès aux emplois de directeur général et de directeur financier – Matières d'examen - Ajout
2. Véhicule « *VISIOCOM* » des services sociaux communaux – Règlement de mise à disposition - Adoption

2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1. SEILLES : rue de Tramaka, rue des Martyrs, rue de Monthessal et rue de la Station – Demande de permis d'urbanisme (Service Public de Wallonie) – Volet « *voirie* »
2. THON : rue de Gaurre – Demande de permis d'urbanisme (S.P.R.L. L.M.) – Volet « *voirie* »
3. VEZIN : rue de Namur – Demande de permis d'urbanisation (Indivision W.) – Volet « *voirie* »

3. EGOUTTAGE

1. BONNEVILLE : impasse de la rue Chaudin – Acquisition d'emprises et constitution de servitudes dans la propriété « *D.* »
2. BONNEVILLE : impasse de la rue Chaudin – Acquisition d'emprises et constitution de servitudes dans la propriété « *F.-P.* »

4. FINANCES

Provision ponctuelle de caisse – Service des Festivités – Fête nationale

5. MARCHES PUBLICS

Marchés publics passés par délégation – Communication

6. PATRIMOINE

LANDENNE : rue de Velaine – Vente d'un terrain à bâtir au profit de la S.P.R.L.
« Les Ateliers du Présent »

7. PERSONNEL

1. Modification de l'annexe 1 du règlement d'ordre intérieur de la Commission Paritaire Locale pour l'enseignement communal d'ANDENNE
2. Adoption du nouveau règlement de travail applicable aux membres du personnel travaillant dans les écoles communales d'ANDENNE
3. Prime de fin d'année 2017 – Augmentation de 10 % de la partie fixe
4. Règlement de travail du personnel communal – Adaptations diverses
 - a) Port de signes conventionnels
 - b) Autres modifications

8. POLICE

Confirmation d'ordonnances de police prises d'urgence par le Bourgmestre (article 134 N.L.C.)

9. REVITALISATION URBAINE

Stationnement payant et zone bleue en centre-ville – Modification du statut du parking Frère-Orban – Règlement-redevance

10. TUTELLE

Communication de diverses décisions prises par l'autorité de tutelle (article 4 R.G.C.C.)

11. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

HUIS CLOS

12. PERSONNEL

1. Personnel enseignant - Ecole industrielle et commerciale - Ratification de désignations temporaires (4)
2. Personnel enseignant – Enseignement fondamental - Ratification de désignations temporaires (3)

3. Personnel enseignant – Enseignement fondamental - Mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite d'un instituteur primaire définitif - Type I (P.B.)
4. Personnel enseignant – Ecole industrielle et commerciale – Nominations à titre définitif
 - d'un professeur à raison de 42 périodes, avec effets au 1^{er} septembre 2017, dans la fonction « *CT Sciences infirmières DS* » (A.O.)
 - d'un professeur à raison de 50 périodes, avec effets au 1^{er} septembre 2017, dans la fonction « *PP Sciences infirmières DS* » (A.O.)
 - d'un professeur à raison de 20 périodes, avec effets au 1^{er} septembre 2017, dans la fonction « *CT Soins aux personnes DS* » (A.O.)
 - d'un professeur à raison de 44 périodes, avec effets au 1^{er} septembre 2017, dans la fonction « *CT Soins infirmiers DS* » (A.O.)
 - d'un professeur à raison de 50 périodes, avec effets au 1^{er} septembre 2017, dans la fonction « *PP Sciences infirmières DS* » (C.M.)
 - d'un professeur à raison de 90 périodes, avec effets au 1^{er} septembre 2017, dans la fonction « *CT Soins infirmiers DS* » (C.M.)
 - d'un professeur à raison de 10 périodes, avec effets au 1^{er} septembre 2017, dans la fonction « *CT Sciences infirmières DS* » (C.M.)
 - d'un professeur à raison de 120 périodes, avec effets au 1^{er} juin 2016, dans la fonction « *Français* » (N.C.)
 - d'un professeur à raison de 62 périodes, avec effets au 1^{er} mai 2014, dans la fonction « *PP Economie sociale et familiale DS* » (A.M.)
 - d'un professeur à raison de 20 périodes, avec effets au 1^{er} septembre 2017, dans la fonction « *Cours commerciaux* » (N.T.)
 - d'un professeur à raison de 160 périodes, avec effets au 1^{er} septembre 2017, dans la fonction « *Administration, gestion et sécurisation des réseaux* » (W.H.)
 - d'un professeur à raison de 80 périodes, avec effets au 1^{er} juin 2016, dans la fonction « *CT Communication DS* » (A.L.)
5. Ecole industrielle et commerciale – Nomination définitive à la fonction d'éducateur-économiste avec effets au 1^{er} septembre 2016 (G.C.)
6. Personnel enseignant – Enseignement communal - Désignation d'une institutrice primaire sous contrat à durée déterminée d'un mois (septembre 2017) à raison de 6 périodes (C.V.)

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,



Y. GEMINE

Le Bourgmestre,



C. EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 29 mai 2017 est ouvert à la consultation des membres du Conseil communal; celui de la réunion du 26 juin 2017 n'a pu être complètement confectionné et sera disponible lors de la deuxième plus prochaine réunion du Conseil communal.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.

3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **mercredi 12 juillet 2017**, de 17h00 à 19h00, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. Les prochaines réunion du Conseil communal sont fixées les 11 septembre et 9 octobre 2017 à l'ANDENNE ARENA.

Le Collège communal, en séance du 30 juin dernier, a avancé (pour des raisons techniques) au 9 octobre 2017 la réunion primitivement fixée au 16 octobre 2017.